



**Communiqué de presse**

Mardi 12 décembre 2023

## **Budget 2024 : protéger les Parisiennes et les Parisiens et préparer l'avenir**

**Les élues et élus parisiens, autour d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, ont adopté aujourd'hui le budget pour 2024. En cette période de crises économique, sociale et climatique, les priorités de Paris sont claires : protéger les Parisiennes et les Parisiens en continuant de soutenir fortement la solidarité, préparer l'avenir en accélérant la transition écologique, tout en favorisant l'économie et l'emploi.**

### **Poursuivre l'engagement pour nos services publics, au plus proche des Parisiennes et Parisiens**

Paris fait le choix de consacrer un quart de son budget à la santé et à l'action sociale, soit 2,6 milliards d'euros. Ce bouclier social est un engagement aux côtés des classes moyennes et des familles. Il se manifeste par le maintien des services publics gratuits et de qualité. D'un côté, Paris préserve les plus fragiles en maintenant ses dispositifs, tels que les tarifs de cantine restés inchangés depuis 10 ans (1<sup>er</sup> tarif : 0,13 centimes) ou le remboursement des passe Navigo pour les scolaires et les seniors. De l'autre, Paris défend une politique volontariste d'investissement afin de répondre à la crise du logement. Ainsi, près de 600 millions d'euros seront dédiés au logement social et abordable pour les familles.

En séance, l'exécutif parisien a par ailleurs décidé d'attribuer 1,5 million d'euros supplémentaires à l'hébergement d'urgence et aux distributions alimentaires en faveur des familles sans abri pour pallier les défaillances de l'État, dont c'est la responsabilité.

### **800 millions d'euros d'investissement en faveur de l'adaptation au changement climatique**

Paris doit répondre à un double impératif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et de transformation du territoire pour lui permettre de résister aux chocs climatiques anticipés par les scientifiques. Paris fait donc le choix de l'avenir, et défend

le modèle d'une ville plus respirable en investissant massivement : éco-rénovation des logements, accélération de la transformation énergétique du bâti (avec 100 millions d'euros pour les crèches et les écoles), végétalisation et embellissement des quartiers, sortie des énergies fossiles, lutte contre la pollution automobile, défense d'une économie locale, résiliente et bas carbone. Autant de mesures réunies dans le futur plan Climat Air Énergie territorial. Ce quatrième plan sonne la mobilisation générale pour garantir la viabilité de Paris dans un avenir proche, et engager la ville dans une course contre la montre pour rester sous les 1,5°C à l'échelle mondiale.

### **Paris moteur de l'économie francilienne malgré le désengagement de l'État**

Les collectivités sont toutes frappées de plein fouet par les conséquences de la situation économique et de l'inflation. Dans ce contexte, l'État poursuit son désengagement qui peut désormais être qualifié de structurel. Comme en 2022 et 2023, Paris recevra de nouveau une dotation globale de fonctionnement de 0 euro et versera 777 millions d'euros de contribution de la Ville au titre de la péréquation, soit une hausse 70% de comparé à 2015.

Avec la péréquation, la Ville de Paris participe ainsi au financement de plus de 20 % de l'ensemble des fonds départementaux et communaux déployés sur le territoire national et au financement de près de 60 % des fonds régionaux à l'échelle de l'Île de France.

Grâce à ces investissements, Paris reste ainsi l'un des moteurs de l'économie francilienne, particulièrement important dans cette période. Cette année, la Ville prévoit d'allouer 1,8 milliard d'euros pour le financement des investissements, qui bénéficient directement au tissu économique local.

#### **Contacts presse :**

**Ville de Paris :** Stéphane Vincent – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)